



Liste de présence

<u>Comité :</u> Anne FAVRE, Riaz (Présidente) AF Justine CATILLAZ, Pringy JC Emmanuel ROMANENS, Vuadens ER Caroline ROMANENS, Enney CR Pierangela QUELOZ, La Tour-de-Trême QP	<u>Personnel du bureau :</u> Patrick AUDEMARS, Morlon (Directeur) PA Mireille ROULIN, Vuisternens-devant-Romont MR Carole CAILLE, La Tour-de-Trême CCA Cindy CHARPILLOZ, Vauderens CC
<u>Personnes excusées :</u> <i>Selon liste annexée</i>	<u>Personnes présentes :</u> <i>Selon liste annexée</i>

Ordre du jour

1. Accueil
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 03 juillet 2024
3. Rapport d'activité de la présidente et du directeur
4. Rapport des coordinatrices
5. Comptes 2024
 - a) Lecture des comptes 2024
 - b) Rapport des vérificatrices des comptes 2024
 - c) Approbation des comptes 2024
6. Jubilés, départs à la retraite et remise des attestations de la formation de base
7. Divers

1. Accueil

AF souhaite la bienvenue à toutes et à tous et salue particulièrement les parents plaçants, nos accueillantes, les membres des communes, ses collègues du comité, le personnel d'Option Gruyère, un représentant de la presse ainsi que les membres du bureau et de la coordination.

AF annonce la liste des personnes excusées à l'AG de ce soir. (voir listes annexées)

AF nomme M. Claude Pasquier de la commune de Le Pâquier comme scrutateur.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 03 juillet 2024

Le procès-verbal de l'AG du 03 juillet 2024 ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est approuvé par l'AG. AF remercie sa rédactrice, Mme Helena Domingues.

3. Rapport d'activité de la présidente et du directeur

AF passe la parole à PA pour la présentation du rapport d'activité qui se trouve dans le fascicule reçu avec la convocation à l'AG de ce jour.

L'année 2024 est marquée par la stabilité de notre activité, stabilité des heures d'accueil, mais également stabilité en terme de personnel avec le maintien de notre effectif au niveau des Accueillantes. Il est à relever que nous avons eu très peu de départs, mais nous avons également eu peu d'engagements durant l'année, fait assez rare pour le souligner.

Afin de remercier notre personnel pour leur engagement, nous avons pu, sans relever nos tarifs en vigueur, augmenter la masse salariale de 1% et offrir à chacun un bon de CHF 100.- valable auprès des commerçants bullois. Notre gestion prudente et rigoureuse de l'Association ainsi que le bon suivi des débiteurs nous permettent ainsi de garder une situation saine nous permettant de conserver des tarifs abordables pour les parents plaçant de la Gruyère.

Notre Association répond à un réel besoin qui n'est plus à démontrer. Les nombreuses familles qui font appel à nos services ont souvent besoin d'un accueil de proximité qui offre de la souplesse au niveau des horaires. De plus en plus de parents se retrouvent seuls dans notre région, sans famille à proximité, et n'ont pas d'autres choix que de faire appel à notre structure et aux crèches de la région pour pouvoir assumer leurs emplois. Nous disons bien leurs emplois car les situations familiales deviennent de plus en plus compliquées. Il n'est pas rare de constater que certains parents doivent avoir deux emplois ou plus pour payer les factures à la fin du mois. Cette situation rend souvent compliquée les demandes qui nous sont adressées, nos Accueillantes devraient souvent être disponibles très tôt le matin jusqu'à assez tard le soir.

Comme dans notre précédent rapport pour l'exercice 2023, nous relevons avec regret que certains parents font appel à notre structure comme roue de secours, n'ayant pas trouvé une place dans une crèche. Nous tenons à répéter que notre personnel est formé et qu'il fait l'objet d'un suivi régulier afin de garantir la qualité de l'accueil et le respect des normes en vigueur. Le choix de placer son enfant chez une Accueillante et non pas dans une crèche devrait relever plutôt d'un choix personnel lié à la volonté des parents de placer leur(s) enfant(s) dans une structure familiale aimante et non pas comme un second choix. Le travail des Accueillantes est une valeur ajoutée au bon développement des enfants. C'est également un véritable repère familial pour bon nombres d'entre eux qui vivent parfois des situations familiales complexes.

L'année 2024 a vu également la suite du développement de notre portail informatique. Nous avons introduit avec succès le module vacances qui permet aux parents de nous annoncer les absences de leur(s) enfant(s) directement en ligne. Ce module répond pleinement à la demande de notre personnel, mais également aux parents qui gagnent un temps précieux dans la gestion de leurs demandes d'accueil pour leurs enfants.

En fin d'année, notre collègue Helena Domingues, responsable des salaires et du suivi des affaires du personnel a décidé de quitter notre bateau, c'est avec regret que nous l'avons vu partir pour augmenter son temps de travail auprès de son deuxième employeur. Nous lui souhaitons bon vent pour son futur privé et professionnel.

Enfin pour terminer notre rapport, nous adressons un grand merci à toutes les personnes du comité, aux réviseurs des comptes, aux communes, et à toutes les personnes qui de près ou de loin nous ont soutenus tout au long de l'année. Nous adressons également nos meilleurs remerciements à tout le personnel, nos Accueillantes en Milieu Familial qui réalisent des petits miracles tous les jours, nos coordinatrices et notre personnel administratif pour leur parfait engagement tout au long de cette année écoulée. Nous avons également une pensée pour tous les parents qui nous confient leurs enfants et qui nous font confiance.

L'Association ne serait rien sans toutes ces personnes !

Merci pour votre lecture et votre intérêt pour notre Association.

4. Rapport des coordinatrices

MR prend la parole :

Petite nouveauté cette année : comme vous l'aurez certainement constaté à la lecture du rapport annuel, les coordinatrices ont brillé par leur absence, dans le petit livret.

Désormais, il nous paraît plus adéquat de réfléchir ensemble au message que nous souhaitons vous transmettre de vive voix.

Nous avons dû faire face en 2024 à une baisse des demandes d'accueil. L'Association est partie de l'hypothèse qu'il fallait peut-être mieux faire connaître la structure.

Dans ce but, nous avons demandé aux communes gruériennes d'augmenter notre visibilité sur leur site internet et avons envoyé des flyers aux pédiatres, aux écoles maternelles, aux groupes de jeux... etc. Nous utilisons également les réseaux sociaux.

En collaboration avec les Associations de la Glâne et de la Broye, nous avons mandaté une agence de communication pour réaliser un petit film promotionnel. Nous vous proposons de le regarder ensemble

(Présentation du film).

Le bon fonctionnement d'un accueil en milieu familial dépend de plusieurs facteurs. Comme nous venons de voir dans le petit film, le travail des accueillantes est primordial. Un facteur tout aussi important est la bonne collaboration entre les trois parties (parents, accueillantes et coordinatrices). Celle-ci passe par un dialogue respectueux de part et d'autre et par une reconnaissance mutuelle des préoccupations de chacun.

Nos accueillantes, soutenues par les formations et notre écoute, parviennent mieux à faire face aux difficultés rencontrées dans leur pratique. Une fois encore il est important de souligner la collaboration indispensable avec les familles.

Nos accueillantes bénéficient chaque année de nombreuses interactions avec nous (contacts téléphoniques, rencontres au bureau, rencontres à leur domicile...).

Nos visites régulières durant toute l'année sont de vrais moments de partage. Elles sont source de réflexion sur le quotidien du travail de l'accueillante. La confiance que les accueillantes placent chez leurs responsables leur permettent de déposer la plupart de leurs soucis. Elles savent que le contact est facile et sans jugement. Ce fonctionnement est rassurant autant pour les accueillantes que pour nous, coordinatrices.

Nous profitons de ce moment qui nous est donné pour remercier nos deux collègues de l'administration, Carole et Cindy. Elles contribuent grandement, au bon fonctionnement de notre travail quotidien. Merci les filles...

Un grand merci à vous « les indispensables » accueillantes, merci pour tout le travail que vous faites auprès des enfants chaque jour.

AF remercie MR pour ses mots tout à fait appropriés.

5. Comptes 2024

AF passe la parole à PA pour la lecture des comptes.

PA explique qu'il ne va pas passer tous les points en détail mais en relever les principaux et ceux qui diffèrent du budget.

a) Lecture des comptes 2024

Précisions concernant les charges

309.00	Il n'y a pas eu de formation de base car il n'y avait pas suffisamment d'engagement en début d'année.
309.02	Une participation forfaitaire de frs. 30.- a été versée aux Accueillantes pour le temps administratif consacré durant l'année.
309.09	Changement de notre logo et notre identité visuelle, création de gobelets. Nous avons également offert des bons de frs 100.00 auprès des commerçants bullois à l'ensemble de notre personnel.
311.01	Des filtres anti UV/chaleur ont été posés contre les vitres du bureau et le changement du serveur informatique sont les principales dépenses de l'année 2024.
316.01	Plusieurs améliorations du système informatique Kibe dont la possibilité aux parents de s'inscrire directement sur Kibe Portail. Cela permet aux parents d'accéder aux décomptes des heures, aux factures et de signer les contrats électroniquement.
318.01	Configuration de lignes téléphoniques directes pour le personnel administratif et la coordination afin d'être joignable en tout temps.
319.00	En partenariat avec les Associations de la Glâne et de la Broye, une vidéo promotionnelle a été tournée dans le but de faire découvrir le métier d'Accueillante en Milieu Familial et de valoriser cette activité.
319.01	Nous n'avons pas pu récupérer de l'argent sur un dossier. Ce dernier est passé en perte sur débiteur. Ce cas isolé, nous confirme le bon suivi des débiteurs au niveau de la comptabilité.
370.02	Création d'une réserve pour fonds d'ancienneté. On a offert des bons chez les commerçants bullois.
370.09	Création d'une réserve extraordinaire pour pouvoir redistribuer au personnel une gratification à l'occasion des 30 ans de l'Association.

Précisions concernant les produits

439.04	Perception d'un montant d'actes de défaut de bien.
470.00	Acquisition des bons chez les commerçants bullois

Produits de CHF 3'095'163.70 / charges de CHF 3'086'846.42 = Bénéfice de CHF 8'317.28

Précisions concernant le bilan

Actifs

110.00	Débiteurs collectifs, les factures du mois de décembre 2024 sont envoyées en janvier 2025.
130.00	C'est le solde à recevoir de la participation de subvention Etat/Employeur et réforme fiscale.

Passifs

210.00	Les salaires de décembre 2024 sont faits en janvier 2025.
280.02	Nous réalimentons ce compte pour les bons chez les commerçants bullois de 2025
280.09	Gratification pour le 30 ^{ème} anniversaire de l'Association

Actifs de CHF 509'968.91 / passifs de CHF 501'651.63

Capital au 01.01.2024 = CHF 136'379.43 + bénéfice de CHF 8'317.28 = notre capital de CHF 144'696.71 au 31.12.2024

PA se tient à disposition pour tout complément d'information.

AF remercie PA pour ces précisions au sujet des comptes et ajoute que ces comptes ont été approuvés à l'unanimité en séance de comité du 16 avril 2025 et révisés par les vérificatrices des comptes, Mme Sophie Moura et Mme Anne-Luce Pernet-Baeriswyl, qui sont excusées ce soir.

b) Rapport des vérificatrices des comptes 2024

En l'absence des vérificatrices des comptes, c'est CCA, secrétaire comptable, qui présente le rapport des vérificatrices des comptes. AF passe la parole à CCA pour la lecture du rapport des vérificatrices des comptes.

c) Approbation des comptes 2024

AF remercie CCA pour son intervention et demande s'il y a des questions ou remarques. Ce n'est pas le cas et il est proposé de passer au vote.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. AF remercie pour tout le travail qui est fait autour de ces comptes.

6. Jubilés, départs à la retraite et remise des attestations de la formation de base

AF et PA prennent la parole pour remettre les attestations aux accueillant(e)s qui ont suivi la formation de base entre janvier et mai 2025. Il s'agit de : BOUZENZANA Wassila - FERREIRA DA SILVA Carla Manuela (excusée) - VILLOZ Aline - ROCHAT Maureen - DE SOUZA MARQUES Ana Paula et MARTINS Emanuel.

PA relève que cette année et c'est un fait assez rare pour le souligner, nous avons un homme parmi les accueillantes. Malheureusement, il y a encore des préjugés par rapport à cela. Certaines familles sont sur la retenue de placer leurs enfants chez un homme. Mais en contrepartie, des familles sont aussi contentes d'avoir cette possibilité-là.

Un grand MERCI pour votre engagement et félicitations à toutes et tous.

PA relève que 3 accueillantes fêtent un jubilé en 2024 et qu'il y a également 3 départs à la retraite. Un énorme MERCI pour leur investissement et leur fidélité à :

Cynthia THERAULAZ : 10 ans d'activité

Nicole ESSEIVA : 15 ans d'activité

Vydia DELBART : 25 ans d'activité et départ à la retraite

Marie-Christine BLANC : départ à la retraite après 18 ans d'activité

Patricia BRODARD : départ à la retraite après 8 ans d'activité (excusée)

PA souhaite tout le meilleur pour les années à venir aux 3 retraitées et les remercie pour leur investissement sans faille.

7. Divers

AF demande à PA et à l'assemblée si quelqu'un a un point divers à apporter.

PA : la Loterie Romande nous soutien depuis plus de 20 ans. C'est un accord convenu avec le Conseil d'Etat fribourgeois. Malheureusement, cet accord est tombé car la Loterie Romande a pris la décision de soutenir d'autres structures sportives et culturelles. Nous ne recevrons plus ce soutien financier à partir de l'exercice 2026. Ce qui a pour conséquence, aux communes et aux parents, une adaptation de nos tarifs horaires. Une nouvelle grille tarifaire sera établie et présentée à Option Gruyère puis au SEJ pour validation. Malgré cette adaptation, nous restons un acteur bon marché pour les communes et les parents par rapport à une crèche.

Nous avons pour but de valoriser le salaire de nos accueillantes et nous réfléchissons toujours à faire des économies de coût en interne sur l'année.

AF demande s'il y a quelqu'un qui souhaite apporter un divers. Ce n'est pas le cas.

AF remercie l'ensemble du personnel pour son travail sur toute l'année et remercie chacun et chacune de sa présence en invitant les personnes présentes à partager un apéritif offert par l'Association au restaurant du rez-de-chaussée.

AF lève la séance à 20h17.

Bulle, le 18 juillet 2025

Cindy Charpiloz, secrétaire